

Proposition d'ordre du jour du Bureau du 18 avril 2017

Points donnant lieu à décision

I.	Adoption des PV de Bureau :	2
A.	Adoption du PV du Bureau du 07/03/2017 – (cf. PJ)	2
II.	Adhésions à FNE Midi-Pyrénées	2
III.	Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées	2
A.	Fonctionnement fédéral	2
1.	Proposition d'ODJ du prochain conseil d'administration Erreur ! Signet non défini.	
B.	Représentations	Erreur ! Signet non défini.
1.	CESER : courrier au préfet	Erreur ! Signet non défini.
2.	Renouvellement commissions (CCE, CSS)	Erreur ! Signet non défini.
3.	Scénario énergie en Occitanie	Erreur ! Signet non défini.
IV.	Aspects financiers	4
1.	Bilan prévisionnel 2017 (cf. PJ)	4
V.	Action contentieuse (cf. note jointe)	4
A.	Dossier : appel – centrale hydroélectrique d'Ambres-Fonteneau (81)	4
B.	Dossier : mandat – agrément de consultation juridique payante (75)	4
C.	Dossier : mandat pour audience – effarouchement Vautours fauves (09)	4
VI.	Actions	4
A.	Proposition de de M. LARUE (DENJEAN GRANULATS)	4
B.	Site de vente en ligne de nos outils pédagogiques	4
C.	Participation au salon de la montagne	4
VII.	Personnel	7
A.	Tableau de suivi des activités de FNE MP (cf. PJ)	Erreur ! Signet non défini.
B.	Personnel	8
1.	Augmentation de l'indice de Léonie WOLCK	Erreur ! Signet non défini.
2.	Intérim de la direction par Hervé HOURCADE (cf. PJ)	Erreur ! Signet non défini.
I.	Pilotes et référents	8
A.	Rappel : pilotes des réseaux thématiques	8
B.	Référents transversaux	8
II.	Personnel	8
A.	Equipe salariée	8

Points soumis à échanges et débats

I.	Rapprochement de FNE MP et FNE LR	9
----	---	---

Points donnant lieu à décision

I. Adoption des PV de Bureau :

A. Adoption du PV du Bureau physique du 18/04/2017 – cf. PJ

Il est demandé au Bureau de valider le présent PV.

II. Adhésions à FNE Midi-Pyrénées

Pas de nouvelle adhésion.

III. Fonctionnement de FNE Midi-Pyrénées

A. Fonctionnement fédéral

1. Proposition d'ODJ du prochain conseil d'administration

Lors du dernier CA, il avait été proposé l'ODJ suivant pour le CA du 20 juin :

- Rapprochement avec FNE Languedoc-Roussillon,
- Stratégie du plaidoyer concernant les prochaines législatives.

Compte tenu des récents échanges avec FNE LR, seule la partie relative au plaidoyer demeure à l'ODJ (cf. point soumis à débat – dernière page).

Une demande de communication de la stratégie de la FRAPNA en la matière va être envoyée.

Compte tenu de la date du prochain (postérieure aux élections), le travail mené lors du prochain CA pourrait porter sur :

- L'identification d'un groupe de travail composé à minima d'un référent administrateur, d'un salarié (juriste) et de bénévole(s) ;
- L'identification de l'ensemble des députées de la région et des député(e)s influents à rencontrer ;
- Déterminer un calendrier de rencontre ;
- Déterminer les éléments que l'on souhaiterait faire passer (utilisation du kit plaidoyer+dossiers locaux ?) ;
- Travailler en collaboration avec la chargée de mission relations institutionnels de FNE.

Il est demandé aux membres du Bureau de définir et de valider le contenu de l'ODJ proposé et de le compléter/modifier le cas échéant.

B. Représentations

1. CESER : courrier au préfet

Lors du précédent bureau, il avait été proposé un agenda concernant le renouvellement de notre représentation au CESER qui se termine le 31/12/2017. Il avait été indiqué qu'un courrier à l'attention du préfet serait validé pour le présent bureau.

Marie-Laure propose de rédiger ce courrier début mai et de soumettre sa validation lors d'un prochain bureau électronique.

2. Renouvellements de représentants en commissions (CCE et CSS)

2.1. La préfecture de la Haute-Garonne nous sollicite afin de renouveler nos représentants au sein de la commission consultative départementale de l'aérodrome Toulouse-Blagnac.

Il est proposé de renouveler les représentants actuels à savoir :

- Georges WINTER en tant que titulaire ;
- José CAMBOU en tant que suppléante.

2.2. La préfecture du Gers nous sollicite afin de renouveler nos représentants au sein des commissions de suivi de sites (CSS) des installations de traitement de déchets du Houga et de Pavie.

Il est proposé de renouveler les représentants actuels à savoir :

- Pour la CSS du Houga : Olivier ROSES en tant que titulaire et Franz RUTTEN en tant que suppléant ;
- Pour la CSS de Pavie : Josiane RABIER en tant que titulaire et Michel BORDES en tant que suppléant.

Il est proposé aux membres du Bureau de valider le renouvellement de ces représentants.

3. Scénario énergie en Occitanie

Dans le cadre de l'élaboration de plusieurs documents de planification dont elle a la compétence (SRADDET, PRPGD, etc.), la région Occitanie a organisé une réunion (200 personnes) pour définir les objectifs énergétiques à atteindre en 2020 et 2050 (constitution de 6 groupes).

Maryse ARDITI, vice-présidente de FNE LR, a participé à cette première réunion et participera à deux groupes dédiés. Elle se propose de nous tenir informé des suites.

Il est proposé aux membres du Bureau de donner mandat à Maryse ARDITI pour représenter FNE MP dans ces groupes.

IV. Aspects financiers

1. Bilan prévisionnel 2017 (cf. PJ)

Les membres du bureau sont invités à prendre connaissance de la dernière version du bilan prévisionnel du budget 2017 de FNE Midi-Pyrénées.

Il est proposé aux membres du Bureau d'acter ce bilan prévisionnel.

V. Action contentieuse (cf. note jointe)

A. Dossier : appel – centrale hydroélectrique d'Ambres-Fonteneau (81)

Il est demandé au Bureau :

L'accord pour déposer une requête en appel contre les jugements n° 1413728-3 (arrêté « loi sur l'eau ») et 1403275-5 (arrêté « espèces protégées »), devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux ;

L'accord pour mandater Maître Laure GALINON dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

B. Dossier : mandat – agrément consultation juridique payante (75)

Il est demandé au Bureau :

L'accord pour mandater Maître Sébastien le BRIERO dans ce dossier et dans les suites éventuelles à lui donner, si les intérêts de la fédération étaient méconnus.

C. Dossier : mandat pour audience – effarouchement Vautours fauves (09)

Il est demandé au Bureau :

L'accord pour mandater Monsieur Hervé HOURCADE, juriste de FNE Midi-Pyrénées, pour représenter FNE Midi-Pyrénées à l'audience du 19 avril 2017.

VI. Actions

A. Proposition de M. LARUE (DENJEAN GRANULATS)

A la demande de M. François LARUE, directeur général du groupe Denjean, nous nous sommes rencontrés (lui, son responsable « environnement », Marie-Laure CAMBUS et Hervé HOURCADE) le 16 mars 2017.

Il a été évoqué l'image négative de sa société véhiculée par nos associations (CEA, CHABOT, FNE MP) et les riverains (M. et Mme BLANC). Il a fait mention de difficulté de communication avec les associations locales qui refuseraient le dialogue au sein de la commission locale d'information et de suivi.

Nous avons pu rappeler que notre position (cf. note de positionnement relative à l'élaboration du schéma régional des carrières) est indistinctement appliquée sur le territoire de Midi-Pyrénées, ce qui nous amène à mener divers contentieux (pénaux et administratifs) contre plusieurs sociétés exploitantes.

Suite à quoi, ce dernier nous a proposé par mail datant du 7 avril de :

« Je propose une réunion à laquelle participeraient des représentants de la FNE et d'associations environnementales ainsi qu'une douzaine de salariés DENJEAN en rapport avec les carrières.

Lors de cette manifestation, nous pourrions échanger sur notre activité et la vision que nous en avons.

Les représentants d'associations pourraient nous orienter vers des comportements, des aménagements, des études... susceptibles d'améliorer nos rapports avec la nature et l'environnement. »

Il est demandé aux membres du Bureau de se prononcer sur :

- **La poursuite des relations avec cette société ;**
- **Une sollicitation de nos associations membres pour participer à cette réunion ;**
- **Une participation de notre fédération à cette réunion.**

B. Site de vente en ligne de nos outils pédagogiques

FNE MP développe des outils pédagogiques à destination des écoles et des associations, mais également à destination plus familiale. Nous avons aujourd'hui des stocks importants de jeux dans nos locaux et un potentiel de fabrication (3 jeux en attente de production à 500 exemplaires chacun). La vente de ces jeux permet de faire passer nos messages dans les foyers, de faire rentrer de l'argent à l'association et de contribuer à sa notoriété.

Or, pour ce faire, il faut que nos outils soient visibles, pour que les familles puissent les acheter. Ainsi, une réunion de travail a été menée en interne afin de réfléchir aux leviers possibles. Il en est ressorti 3 axes :

1. Développer notre propre site de vente en ligne
 - a) Avantages : facile à faire en interne, pas très coûteux (9€/mois)
 - b) Inconvénients : on doit faire connaître ce site : construire et animer une stratégie de communication dédiée
2. Mutualiser cette démarche avec d'autres asso du mouvement (FNE, FRAPNA, etc.)
 - a) Avantages : vitrine du mouvement, communication mutualiste
 - b) Inconvénients : maîtrise des délais et des coûts de mise en place (plus on sera nombreux et plus il y aura d'exigences des uns et des autres, sûrement une volonté

d'externaliser la conception du site, à quel prix ? La mise en œuvre nous échappe, et la maîtrise des coûts nous échappe. Méconnaissance des démarches entreprises à ce jour dans le mouvement.

3. Proposer à des sites existants de proposer nos jeux à la vente :
 - a) Avantages : on bénéficie de la visibilité des sites
 - b) Inconvénients : on ne connaît pas le pourcentage qu'ils prendraient, et on n'a pas la main sur les stocks

Concernant le dernier point, un mail a été envoyé au site internet [greenweez](http://greenweez.com) (en attente de réponse malgré une relance).

Il est demandé aux membres du Bureau de se prononcer sur ce sujet, et de proposer une ou plusieurs possibilités d'actions. Il est demandé au Bureau de nommer un référent bénévole pour suivre ce sujet.

C. Participation au salon de la montagne

Suite à la parution du communiqué de presse sur Yamaha, une personne en charge de l'organisation du salon de l'industrie de la montagne a pris contact avec Marie-Laure. Il a souligné de manière très sincère la pertinence de nos actions en matière de protection de l'environnement, et a jugé indispensable notre présence sous forme de stand et/ou de participation à des tables rondes lors de ce salon, afin de donner un éclairage issu de la société civile et de la protection de l'environnement.

- Les tables rondes présentent des sujets sur lesquels nous ne sommes pas en accord, mais où nous pourrions avoir une tribune pour présenter nos arguments de manière constructive (stations de ski, aménagements routiers, etc.).

- Il nous propose d'avoir un stand gratuit pour présenter nos actions lors des jours dédiés à l'ouverture aux scolaires et au grand public (10 000 personnes attendues). Marie-Laure propose qu'on y tienne le stand sur l'appel du sol, avec un mur des engagements spécifiques aux sujets de la montagne qui pourrait être co-construit avec les associations membres, et qui pourrait ensuite être mutualisé avec elles lors de leurs stands grands publics.

Ce stand serait celui de FNE MP, mais pourrait être la vitrine des associations du mouvement, avec des bénévoles de FNE 65, de Nature Communes ou CEA etc. qui pourraient y participer.

Il est demandé aux membres du Bureau :

1- de donner son accord pour poursuivre les échanges avec les organisateurs du salon, co-construire le stand avec les asso membres, et mobiliser les bénévoles,

2- d'organiser une réunion entre les organisateurs et des associations membres pour envisager la participation du mouvement dans les tables rondes (qui, quels sujets, quels éléments de langage on porte)

VII. Personnel

A. Tableau de suivi des activités de FNE Midi-Pyrénées (cf. PJ)

Comme évoqué lors du dernier bureau, un rétro planning 2017 des activités de l'association FNE Midi-Pyrénées a été créé par Marie-Laure et est régulièrement alimenté. Il permettra à Hervé HOURCADE de suivre à la quinzaine, l'évolution des activités de l'association.

Il est proposé aux membres du Bureau d'acter ce tableau de suivi.

B. Augmentation de l'indice de Léonie WOLCK

Il est proposé d'augmenter le salaire de Léonie WOLCK à l'indice 269 au lieu de 255, compte tenu des résultats obtenus durant l'année 2016 et du bilan prévisionnel 2017 (cf. PJ).

Il est demandé aux membres du Bureau de valider l'augmentation salariale de Léonie WOLCK à l'indice 269.

C. Intérim de la direction par Hervé HOURCADE (cf. PJ)

A compter du 1^{er} mai 2017 et jusqu'au 31 août 2017, Hervé HOURCADE assurera les fonctions de direction jusqu'au retour du congé maternité de Marie-Laure.

Cet intérim doit se traduire par une évolution de son contrat de travail sous la forme d'un avenant contenant les missions à assurer pour la durée prévue (cf. PJ). La convention collective de l'animation définit ces missions au sein du groupe G avec un indice 400 augmentée des points d'ancienneté.

D'autre part, afin d'assurer ses missions, il est proposé de valider les délégations de pouvoirs et de signatures validés lors du dernier CA du 25 mars 2017 (cf. PJ), qui doivent lui permettre d'assurer le fonctionnement quotidien de l'association.

Il est proposé aux membres du Bureau :

- 1. de valider la fiche de poste du directeur par intérim ;**
- 2. de valider les délégations de pouvoirs et de signatures.**

Points d'information

- D. CESER
- E. Personnel

I. Pilotes et référents

A. Rappel : pilotes des réseaux thématiques :

- Eau : Sabine Martin
- ADT : José Cambou
- Risques : José Cambou
- Agriculture : Sylvain Doublet
- Nature et biodiversité : Jérôme Calas (après échange avec Pascale Mahé, peut-être faudrait-il réaliser un binôme ?)
- Déchets : /
- Energie Climat : en intérim le binôme Alain Pouget/ Frédéric Manon
- Forêt : Philippe Falbet

B. Référents transversaux :

- Education à l'environnement : Georges Winter
- Vie Associative : Wilfried Dondaine

II. Personnel

A. Equipe salariée

Nom	Poste	Type de contrat	Indice	Commentaire
Cambus Marie-Laure	Directrice	CDI	446	En congé maternité en 2017 (vraisemblablement de début mai à fin aout)
Carlot Aurore	Chargée de mission eau	CDI	356	En congé sabbatique en 2017
Hervé Hourcade	Juriste	CDI	358	En poste depuis le 01/01/2012
			400	Du 01/05/2017 au 04/09/2017
Emilie Marsaud	Chargée de mission	CDI / CAE	292	En poste depuis le 27/10/14
Léonie Bouché	Secrétaire	CDI/ CAE	259	En poste depuis le 01/10/14
Philippe Falbet	Observatoire des forêts Commingeoises	CDD – CUI- CAE	245	En poste depuis le 01/07/2015 à 20h/semaine

Corentin Mélé	Chargé de mission Eau	CDD 13 mois	300	En poste depuis le 02/01/17
Jessica Coridin	Volontaire animation	Service civique		En poste depuis le 06/02/2017
Virginie Mas	Volontaire balades virtuelles	Service civique		En poste depuis le 01/02/2017
Clara Alvarez	Volontaire éléments de langage	Service civique		En poste depuis le 06/02/2017 février
Benjamin Prenvielle	Volontaire bonnes pratiques	Service civique		En poste depuis début mi octobre et jusqu'au 14/04/2017

Point soumis à échanges et débats.

I. Rapprochement entre les fédérations FNE MP et FNE LR

Dans une démarche de rapprochement, il avait été acté que les fédérations mèneraient en 2017 des projets communs :

- Du côté de FNE MP : participation de FNE LR au séminaire « eau et sol » ;
- Du côté de FNE MP : participation de FNE MP au projet « mines après amines ».

Compte tenu de l'abandon du projet « mines après mines », le Président de FNE LR a indiqué que FNE LR ne participerait pas au séminaire « eau et sol ». Il a également été indiqué que le processus de rapprochement serait reporté à 1 à 2 années afin de consolider leur fédération.